

Nous avons été accusés à la Chambre de négliger l'Ouest, de l'écartier, parce que nous refusons de lier les prix pétroliers canadiens aux prix internationaux. Que deviendraient les provinces et les régions moins prospères du pays, où les revenus subiraient une chute inquiétante par rapport à ceux des autres régions si les prix étaient relevés aux niveaux mondiaux? Les Albertains sont les premiers à admettre qu'ils sont Canadiens. Je demande, pas pour chercher la bagarre, mais parce que je suis vraiment sidéré, comment ils peuvent adopter une telle position à l'égard du prix du pétrole tout en défendant résolument les principes de l'égalité et de la parité. Pourquoi devrions-nous continuer à faire le jeu de l'industrie pétrolière qui, pour l'instant, se compose surtout de sociétés multinationales et étrangères qui font des bénéfices excessifs?

● (1550)

Des porte-parole de l'industrie, le premier ministre Lougheed et d'autres personnes ont dit que nos hausses de prix échelonnées ainsi que nos nouvelles taxes sur l'énergie auraient pour effet de réduire les bénéfices disponibles dont l'industrie a besoin pour rechercher de nouvelles sources d'approvisionnements. Le gouvernement sait parfaitement que l'industrie a besoin de milliards pour la prospection et le développement. Il s'est donné beaucoup de mal pour veiller à ce que ses propositions n'appauvrissent en aucun cas les géants du pétrole. D'abord, avec le nouveau barème de prix, d'ici la fin de la décennie le bénéfice du producteur sur chaque baril de pétrole conventionnel va quadrupler. Une telle hausse a certainement de quoi l'inciter à investir dans l'exploration de nouveaux gisements de pétrole et de gaz.

Deuxièmement, nous sommes convaincus que les bénéfices des sociétés sont suffisamment élevés pour justifier une hausse importante, mais graduelle plutôt qu'exagérée du prix du pétrole canadien. Par exemple, une étude menée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources a révélé que l'année dernière les bénéfices disponibles de l'industrie pétrolière dépassaient 7.1 milliards, soit 44 p. 100 de plus qu'en 1978. En 1979, ses profits atteignaient 4.7 milliards, soit une hausse de 54 p. 100.

Étant donné ces chiffres, il est bien évident que la hausse rapide du prix du pétrole brut canadien va augmenter davantage les énormes profits que fait l'industrie pétrolière en plus d'accentuer les pressions inflationnistes sur l'économie. J'ajouterais que cette mesure va totalement à l'encontre de l'objectif que le gouvernement s'est fixé en collaboration avec la Banque du Canada, à savoir contenir l'inflation grâce à une politique monétaire et fiscale appropriée.

Je comprends parfaitement le premier ministre Lougheed qui s'inquiète de voir l'Alberta obligée de vendre ses ressources pétrolières qui s'épuisent rapidement à moins de la moitié de la valeur mondiale, des ressources qui, selon ses propres termes, n'ont été mises en valeur que «grâce aux efforts et à l'imagination des Albertains». C'est une préoccupation fort légitime et je voudrais y répondre de deux façons.

#### *Le budget—M. Deniger*

D'abord, je ne doute pas un instant que les Albertains ont travaillé très fort pour exploiter cette ressource à l'avantage de tout le Canada. En toute honnêteté, je doute cependant que ces efforts et ces initiatives en matière d'exploitation et de prospection qui ont permis aux Albertains de prospérer et d'améliorer leur niveau de vie, auraient réussi sans la collaboration du gouvernement fédéral. Comparativement aux 35c. contribués par le gouvernement de l'Alberta, le gouvernement fédéral, au moyen des stimulants fiscaux, a contribué quelque 63 p. 100 des sommes destinées à la prospection du pétrole et du gaz. En résumé, on ne peut donc pas dire que ce fut le fait d'un seul gouvernement. Pour reprendre les mots de son premier ministre, l'Alberta a connu des hauts et des bas comme toutes les provinces. J'espère que les années d'abondance de l'Alberta ne lui feront pas oublier l'aide qu'elle a reçue en période de disette.

En second lieu, j'inviterais les Albertains à comprendre que les propositions énergétiques du gouvernement fédéral, y compris l'étalement de la majoration des prix, ne constituent nullement un moyen d'empêcher les provinces productrices de profiter des avantages qu'offre l'exploitation d'une ressource non renouvelable.

Si l'on veut faire des comparaisons avec les autres provinces—et le premier ministre semble vouloir le faire—il est évident que ce sera l'Alberta qui profitera le plus des nouvelles propositions énergétiques. En dépit des déclarations de M. Lougheed, il est quelque peu ironique que ce soit l'Ontario qui sera la plus affectée par le budget fédéral de la semaine dernière. Comme l'a justement signalé le trésorier de l'Ontario, la hausse des prix de l'énergie coûtera aux résidents de l'Ontario deux milliards de dollars l'an prochain, et cinq milliards en 1983-1984.

M. Frank Miller a affirmé que chaque majoration de \$1 le baril coûtera environ 300 millions à l'Ontario. Chose également bizarre, l'Ontario, l'enfant chéri d'Ottawa, ne touchera qu'un milliard des nouvelles initiatives fédérales alors que les retombées dans l'Ouest atteindront les quatre milliards. C'est à la fois tragique et amusant d'entendre le premier ministre Lougheed crier à l'injustice pendant que l'Ontario réplique que le fonds de développement de l'Ouest ne tient pas compte de priorités semblables dans l'Est. Peut-être les Albertains pourront-ils affirmer, comme leur premier ministre l'a laissé entendre, qu'ils acceptent la majoration des prix, ainsi que la formule de partage des revenus et autres propositions du genre; mais que le programme énergétique leur interdit d'utiliser les avantages financiers dont ils profitent actuellement pour assurer leur prospérité future. Le différend porte sur une question en elle-même impossible à négocier, à savoir, les différentes visions que l'on peut avoir du Canada comme État fédéral, et conséquemment, les divergences d'opinions concernant l'importance relative de chaque juridiction. Par exemple, le droit de propriété des provinces sur leurs ressources d'une part et la primauté du fédéral sur le commerce interprovincial et international, d'autre part.